

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 356**2 avril 2003****SOMMAIRE**

ABDO Holding S.A., Luxembourg	17054	Cloister S.A.H.	17086
ABDO Luxembourg S.A., Luxembourg	17056	Concordia Investments S.A., Luxembourg	17085
Acquatica S.A., Luxembourg	17062	Corbel & Associés, S.à r.l., Luxembourg/Merl.	17063
Alliance Santé Investments S.A., Luxembourg	17072	De Wielingen Holding S.A., Luxembourg	17068
Alliance Santé Investments S.A., Luxembourg	17074	Delor Capital S.A., Luxembourg-Kirchberg	17048
Alto Stratus S.A., Luxembourg	17061	Etalux Immobilière S.A., Howald	17064
Amaco Luxembourg S.A., Luxembourg	17076	Eurogerm Allemagne Benelux S.A., Luxembourg/ Merl.	17063
Amadeus Services S.A., Luxembourg	17079	European Advisors of Transport S.A., Luxem- bourg	17064
Amberes S.A., Luxembourg	17076	European Commercial Industrial Company, S.à r.l., Strassen	17086
Apanage S.A.H., Luxembourg	17075	Eurotecnica Group S.A., Luxembourg	17068
Apanage S.A.H., Luxembourg	17075	Financière K2 Holding S.A., Luxembourg	17052
Apanage S.A.H., Luxembourg	17075	Fineur International S.A., Luxembourg	17068
Ardani S.A., Luxembourg	17077	FMC Promotions, S.à r.l., Bridel	17044
Artemis Fine Arts S.A., Luxembourg	17063	GEA Happel Belgium N.V. - S.A., Brussels	17048
Astinger S.A., Luxembourg	17062	Gerlux Group S.A. Holding, Luxembourg	17070
Atelier Bobinage Georges Back, S.à r.l., Bascha- rage	17061	Gevalmo S.A.H., Luxembourg	17074
Axe Real Estate S.A., Luxembourg	17080	Heaters Promotions & Marketing S.A., Luxem- bourg-Kirchberg	17071
Axe Real Estate S.A., Luxembourg	17080	Heliandre Holding S.A., Luxembourg	17076
Axe Real Estate S.A., Luxembourg	17081	ICG Mezzanine Luxco N° 1, S.à r.l., Luxembourg	17046
Banca Nazionale del Lavoro International S.A., Luxembourg	17042	IFP Invest S.A., Luxembourg	17052
Banyon S.A., Luxembourg	17077	Imbelux Holding S.A., Luxembourg	17068
Bärfilux S.A., Luxembourg	17055	Immo Majestic S.A.	17079
Bärfilux S.A., Luxembourg	17056	Innovative Investments S.A., Luxembourg	17063
Betapharm S.A., Luxembourg	17060	Investia Luxembourg Participations S.A., Luxem- bourg	17044
Blumenfeld S.A.	17082	Iskenia S.A., Luxembourg	17053
Blumenfeld S.A., Luxembourg	17081	Jadof Invest S.A.H., Luxembourg	17076
Blumenfeld S.A., Luxembourg	17082	Jyrom S.A., Bereldange	17051
Briscom S.A., Luxembourg	17065	Jyrom S.A., Bereldange	17052
Briscom S.A., Luxembourg	17065	Karam S.A.H., Luxembourg	17064
C.C. Associates S.A., Luxembourg	17083	Kauz S.A., Luxembourg	17046
Capon Properties, S.à r.l., Luxembourg	17085	Kauz S.A., Luxembourg	17047
Capon Properties, S.à r.l., Luxembourg	17086	Kec Lux, S.à r.l., Kehlen	17072
Carmax S.A., Luxembourg	17061	Laux & Meier Luxembourg, LML, Spezialist für Bäder und Heizungen G.m.b.H., Schiffingen ...	17043
Carmax S.A., Luxembourg	17061	LG Lux S.A., Luxembourg	17061
Ceres, S.à r.l., Munsbach	17053		
Chevert Properties, S.à r.l., Luxembourg	17084		
Chevert Properties, S.à r.l., Luxembourg	17084		
Chrysall, S.à r.l., Luxembourg	17075		

Logistique et Conditionnement Holding S.A., Luxembourg	17070	SAES Getters International Luxembourg S.A., Luxembourg	17057
M.A.V. S.A., Luxembourg	17067	Sadir S.A., Luxembourg	17055
Marienberg S.A., Luxembourg	17087	Sanitaire Art et Bains S.A., Livange	17076
Marienberg S.A., Luxembourg	17088	Satalux S.A., Luxembourg	17046
Marsan Holding S.A., Luxembourg	17074	Savalmo S.A.H., Luxembourg	17052
Mechanical Investments S.A., Luxembourg	17055	Savo S.A., Luxembourg/Merl	17060
Melchemie Group B.V., Arnhem (Pays-Bas)	17065	Security Capital European Realty, Sicaf, Luxembourg	17064
Melchemie Group B.V., Arnhem (Pays-Bas)	17066	SOFIDER S.A.H. - Société Financière des Développements et des Recherches S.A.H.	17077
Memotech S.A., Luxembourg	17042	St Edouard, S.à r.l., Luxembourg	17078
Millicom International Cellular S.A., Bertrange ..	17071	St Yvette, S.à r.l., Luxembourg	17078
Monblan Holding S.A., Luxembourg	17077	(La) Surveillance Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	17052
MP Holdings S.A., Luxembourg	17069	T.D.C. S.A., Luxembourg	17054
MTT Services International S.A., Luxembourg ..	17060	TDK Europe S.A., Bascharage	17057
MTT Services International S.A., Luxembourg ..	17060	TDK Europe S.A., Bascharage	17057
New Pharma Invest Holding S.A., Luxembourg ..	17067	TDK Europe S.A., Bascharage	17058
Parawood S.A., Luxembourg	17062	TDK Europe S.A., Bascharage	17059
Parawood S.A., Luxembourg	17062	Venice International S.A., Luxembourg/Merl.	17054
Prévoyance Générale Holding S.A., Luxembourg	17042	Xylene Holding S.A., Luxembourg	17065
Reholux Holding S.A., Luxembourg	17067	Zerf S.A., Welfrange	17059
S.C.I. Laussa, Luxembourg	17067		
SAES Getters International Luxembourg S.A., Luxembourg	17056		

PREVOYANCE GENERALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 78.274.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, Réf. LSO-AC02276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature.

(009582.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 7.953.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, Réf. LSO-AC03551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(009588.3/1233/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

MEMOTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 24.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03339, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 101.692,71 EUR
- Perte de l'exercice	- 13.714,48 EUR
- Report à nouveau	- 115.407,19 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009767.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

**LAUX & MEIER LUXEMBURG, LML, SPEZIALIST FÜR BÄDER UND HEIZUNGEN G.m.b.H.,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-3858 Schifflingen, 24, rue Denis Netgen.
H. R. Luxemburg B 91.678.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendunddrei, am elften Februar.

Vor der unterzeichneten Notarin Blanche Moutrier, mit dem Amtssitz zu Esch-sur-Alzette.

Sind erschienen:

- 1.- Herr Rudi Meier, Heizungsmonteur, wohnhaft in D-66693 Mettlach;
- 2.- Herr Eberhard genannt Hardy Laux, Heizungs- und Lüftungsbaumeister, wohnhaft in D-66693 Mettlach, Odilienstrasse 3A.

Welche Kompargenten die instrumentierende Notarin ersuchten, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die obengenannten Kompargenten errichten eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung LAUX & MEIER LUXEMBURG, LML, SPEZIALIST FÜR BÄDER UND HEIZUNGEN G.m.b.H.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Schifflingen.

Durch einfachen Beschluss können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Art. 3. Gegenstand der Gesellschaft ist der Zentralheizungs- und Lüftungsbau, Sanitärinstallationen, sowie der Handel mit Heizungs-, Lüftungs-, Klimaanlageanlagen und Sanitärmaterial.

Sie kann im übrigen alle kaufmännischen und finanziellen Handlungen in Bezug auf bewegliche und unbewegliche Güter vollziehen, welche mit dem Gegenstand der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar zusammenhängen, für die Verwirklichung des Gegenstandes der Gesellschaft notwendig oder auch nur nützlich sind oder welche die Entwicklung der Gesellschaft erleichtern.

Art. 4. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) und ist aufgeteilt in hundert (100) Anteile von je dreihundertzehn Euro (EUR 310,-).

Die Geschäftsanteile werden gezeichnet wie folgt:

1.- Herr Rudi Meier, vorgeannt, fünfzig Anteile	50
2.- Herr Hardy Laux, vorgeannt, fünfzig Anteile	50
Total: Hundert Anteile	100

All diese Anteile wurden voll und in bar eingezahlt, so dass der Betrag von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies der unterzeichneten Notarin ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 6. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Im Sterbefall können die Anteile nur mit der Zustimmung aller Gesellschafter an Nichtgesellschafter übertragen werden.

Art. 7. Tod oder Verlust der Geschäftsfähigkeit lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 8. Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer. Ist nur ein Geschäftsführer bestellt, so ist dieser zur alleinigen Vertretung und Geschäftsführung berechtigt.

Sind mehrere Geschäftsführer bestellt, so wird die Gesellschaft durch zwei Geschäftsführer oder durch einen Geschäftsführer in Gemeinschaft mit einem Prokuristen vertreten. Die Gesellschafterversammlung kann einzelnen Geschäftsführern auch Einzelvertretungsbefugnis einräumen.

Art. 9. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember.

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2003.

Art. 10. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Jeder der Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 11. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibender Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent (5%) dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Art. 12. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Kosten und Gebühren, in jeglicher Form, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf tausend fünfhundert Euro (EUR 1.500,-).

Ausserordentliche Generalversammlung

Im Anschluss an die Gründung haben sich die Gesellschafter zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammgefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Zum Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer wird ernannt:

- Herr Jörg Meurers, Heizungs- und Lüftungsbaumeister, wohnhaft in D-66693 Mettlach-Saarhölzbach, 40 Hölzenschleifstrasse.

Die Gesellschaft ist in allen Fällen rechtsgültig vertreten durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers der weisungsgebunden ist.

2.- Die Anschrift des Gesellschaftssitzes der Gesellschaft lautet: L-3858 Schiffingen, 24 rue Denis Netgen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Esch-sur-Alzette, in der Amtsstube der instrumentierenden Notarin, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung der Urkunde haben die anwesenden Personen, der Notarin nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit der Notarin unterschrieben.

Gezeichnet: R. Meier, H. Laux, J. Meurers, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 février 2003, vol. 886, fol. 17, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M Ries.

Für gleichlautende Ausfertigung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Esch/Alzette, den 19. Februar 2003.

B. Moutrier.

(002892.3/272/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2003.

FMC PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 88C, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.032.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(005998.3/000/12) 6 mars 2003.

INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, Société Anonyme.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 75.038.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the seventh of February.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Appeared:

The company INVESTIA LIMITED, having its registered office in London EC2A 7EE, St. Botolph Street 15 (United Kingdom),

here represented by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed ne varietur by the notary and the proxyholder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, acting in his capacity, declared and requested the notary to act:

I.- That the company (société anonyme) INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, with registered office at L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R.C.S. Luxembourg section B number 75.038, was incorporated by deed of the undersigned notary on March 24, 2000, published in the Mémorial C number 508 of July 17, 2000.

II.- That the capital of the company INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS presently amounts to fifty thousand Great Britain Pounds (50,000.- GBP), represented by five hundred (500) shares of a par value of one hundred Great Britain Pounds (100.- GBP) each.

III.- That it derives from the share register of the company that the appearing person is the holder of all the shares of the company INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS.

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the company INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that he has settled each and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the company INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS is to be construed as definitely terminated and liquidated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the incumbent board of directors and statutory auditor for the performance of their assignment.

IX.- That the shareholder's register of the dissolved company has been cancelled.

X.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately four hundred and fifty euros.

The capital of the dissolved company is evaluated at 76,923.08 EUR. The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le sept février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société INVESTIA LIMITED, ayant son siège social à Londres EC2A 7EE, St. Botolph Street 15 (Royaume-Uni), représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R.C.S. Luxembourg section B numéro 75.038, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 508 du 17 juillet 2000.

II.- Que le capital social de la société anonyme INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, prédésignée, s'élève actuellement à cinquante mille Livres Sterling (50.000,- GBP), représenté par cinq cents (500) actions de cent Livres Sterling (100,- GBP) chacune.

III.- Que selon le registre de la société la comparante est l'actionnaire unique de la prédite société INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS.

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a réglé tous les engagements et dettes de la société.

VI.- Qu'il est attesté que tout l'actif est dévolu à la comparante et qu'elle assure le paiement de toutes les dettes de la société dissoute, même inconnues à l'instant.

VII.- Que la liquidation de la société INVESTIA LUXEMBOURG PARTICIPATIONS est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire de surveillance de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de quatre cent cinquante euros.

Le capital de la société dissoute est évalué à 76.923,08 EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 février 2003, vol. 521, fol. 55, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 février 2003.

J. Seckler.

(004509.3/231/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SATALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 90.684.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration de la société en date du 24 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008568.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ICG MEZZANINE LUXCO N° 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 76.968.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance de la société en date du 21 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008573.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

KAUZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 85.574.

—
L'an deux mille trois, le dix-sept janvier.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KAUZ S.A., avec siège social à Luxembourg, 24, rue des Genêts, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous la section B et le numéro 85.574, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 682 du 3 mai 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paolo Bartolucci, employé privé, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, clerc de notaire, demeurant à Grevenmacher.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Nicola Cremonini, courtier en assurances, demeurant professionnellement au 19, rue de l'Athénée, CH-1211 Genève.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Augmentation de capital.
- 2.- Modification de la valeur nominale des actions.
- 3.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de 241.700,- EUR (deux cent quarante un mille sept cents euros), pour le porter de son montant actuel de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) à 273.700,- EUR (deux cent soixante treize mille sept cents euros), par la création de 1 (une) action nouvelle d'une valeur nominale de 200,- EUR (deux cents euros), avec une prime d'émission de 241.500,- EUR (deux cent quarante un mille cinq cents euros).

La nouvelle action a été souscrite par Monsieur Nicola Cremonini, préqualifié.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier la valeur nominale des actions de la société, pour la porter de 200,- EUR (deux cents euros) à 1.700,- EUR (mille sept cents euros) chacune, par incorporation de la prime d'émission de 241.500,- EUR (deux cent quarante un mille cinq cents euros).

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} alinéa. Le capital social est fixé à 273.700,- EUR (deux cent soixante treize mille sept cents euros), divisé en 161 (cent soixante et une) actions, d'une valeur nominale de 1.700,- EUR (mille sept cents euros) chacune.»

Aux effets de ladite augmentation de capital, il a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément, que la somme de 241.700,- EUR (deux cent quarante un mille sept cents euros) se trouve dès à présent et de ce chef à la libre disposition de la société.

Les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et à l'unanimité des voix.

Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève environ à trois mille six cents euros (3.600,- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Bartolucci, N. Steuermann, N. Cremonini, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2003, vol. 17CS, fol. 10, case 7. – Reçu 2.417 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 février 2003.

P. Bettingen.

(006346.3/202/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2003.

KAUZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 85.574.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 février 2003.

Signature.

(006347.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2003.

GEA HAPPEL BELGIUM N.V. - S.A., Société Anonyme.
Gesellschaftssitz: B-1130 Brussels, 7, rue du Dobbelenbergstraat.

Bericht des Vorstands vom 3. Dezember 2002 an die Aktionärsversammlung

Den gesetzlichen Verpflichtungen entsprechend und satzungsgemäss erstatten wir hiermit Bericht über die Ausübung unseres Mandates und über die Aktivitäten des am 30. September 2002 abgeschlossenen Geschäftsjahres.

1. Hiermit haben wir die Ehre, Ihnen den Jahresabschluss der GEA HAPPEL BELGIUM N.V. auf den 30. September 2002 vorzulegen.

2. Kommentar zum Jahresabschluss, wobei ein treues Bild des Verlaufes und der Position der Gesellschaft gegeben wird.

Im letzten Geschäftsjahr realisierten wir einen Umsatz von 14,04 mil. Euro.

Dieses entspricht einer Steigerung von +/- 14% zum Vorjahr.

Die Bruttorente auf diesen Umsatz betrug +/- 4,41 mil. Euro.

Während des Geschäftsjahres 2001/2002 wurden für 122.688 Euro neue Investitionen getätigt (ohne Finanzanlagen).

Der Gesamtbetrag der Abschreibungen für das Geschäftsjahr 2001/2002 betrug 199.131,84 Euro.

Des Netto-Ergebnis nach Steuern beträgt 630.751,97 Euro.

Hinsichtlich der Ergebnisverwendung unterbreiten wir den folgenden Vorschlag.

- Jahresüberschuss 2000/2001	630.751,97 €
- Gewinnvortrag aus dem Vorjahr	1.986.384,44 €
- Gewinnvortrag auf neue Rechnung	<u>2.617.136,41 €</u>

3. Bedeutende aussergewöhnliche Vorfälle in den Aktivitäten der Gesellschaft sind nach Abschluss des Geschäftsjahres und nach Verfassen dieses Berichtes nicht eingetreten.

4. Wir schlagen vor, den von Wirtschaftsprüfungsgesellschaft KPMG geprüften Jahresabschluss, zu genehmigen.

5. Diversen

a. Der Vorstand nimmt Kenntnis von der Kündigung von Herrn Lücker am 31. Oktober 2002 und bedankt sich für die gute Zusammenarbeit.

b. Der Vorstand schlägt vor, um eine Filiale im Gross Herzogtum Luxemburg zu gründen. Der Sitz der Filiale würde beim RECHTSANWALTSBUREAU KRONSHAGEN, rue Marie Adelaïde 22, L-2128 Luxemburg errichtet.

Als Bevollmächtigte werden die Herren G. Simons, Desguinlei 90 bus 4A, 2018 Antwerpen und O. Oberhumer Obeltsham 25A, 4673 Gaspolthofen ernannt.

6. Darüberhinaus bitten wir Sie, mit separater Stimmung, um den Vorstandmitgliedern und dem Wirtschaftsprüfer KPMG für das Ausüben ihrer Mandate des vorigen Jahres, Entlastung zu erteilen.

O. Oberhumer / G. Simons

Mitglied des Vorstands / Mitglied des Vorstands

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 78, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(007312.5/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2003.

DELOR CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 91.974.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt et un février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ROSEVARA LIMITED, R. C. Dublin N° 196 711, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

ici représentée par Madame Geneviève Blauen, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark, Iles Anglo-Normandes, le 18 février 2003,

2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, R. C. Dublin N° 196 706, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

ici représentée par Mademoiselle Stéphanie Spinelli, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark, Iles Anglo-Normandes, le 19 février 2003.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DELOR CAPITAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-cinq mille (35.000,-) euros (EUR), divisé en trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 7. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 8. La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas où dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 15 du mois de mars à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 13. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2003.
- 2) La première Assemblée Générale annuelle aura lieu en 2004.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) ROSEVARA LIMITED, préqualifiée, cent soixante-quinze actions	175
2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, cent soixante-quinze actions	175
Total: trois cent cinquante actions	350

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de trente-cinq mille (35.000,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cent cinquante (1.650,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en Assemblée Générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Yair Ziv, «corporate manager», né le 24 octobre 1956 à Haïfa, Israël, demeurant à The Dower House, Edgwarebury Lane, Elstree, Herts WD6 3RG, Royaume Uni,
 - b) Monsieur Refael Zangi, «corporate manager», né le 23 février 1945 en Irak, demeurant à Habanim St, Herzeliyah, IL-46849 Israël, et
 - c) Monsieur Robert Gerendas, «corporate manager», né le 23 août 1946 à Satu Mare, demeurant à Nussberg 7b/3/1, A-1190 Vienne, Autriche.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises, né le 6 janvier 1959 à Esch-sur-Alzette, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2008.
- 5) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Blauen, S. Spinelli, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, vol. 16CS, fol. 70, case 1. – Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

A. Schwachtgen.

(007727.3/230/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2003.

**JYROM S.A., Société Anonyme,
avec enseigne commerciale TAMPA TRAVEL.**

Siège social: Bereldange.
R. C. Luxembourg B 53.166.

L'an deux mille trois, le trois février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JYROM S.A., avec enseigne commerciale TAMPA TRAVEL S.A., avec siège social à Bereldange, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 novembre 1995, publié au Mémorial, Recueil Spécial numéro 75 du 13 février 1996, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 9 janvier 2003, non encore publié.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'enseigne commerciale et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.
2. Confirmation des pouvoirs de signature des administrateurs-délégués.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'enseigne commerciale de sorte que l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de JYROM S.A. avec enseigne commerciale TAMPA TRAVEL»

Deuxième résolution

L'assemblée confirme que:

- Mademoiselle Marie-Laure Aflalo est administrateur-délégué pour la section «agence immobilière», sa signature est indispensable pour tous les actes de gestion journalière de cette branche; elle signera conjointement avec Madame Thamar Benizri.

- Madame Thamar Benizri est administrateur-délégué pour la section «agence de voyage», sa signature est indispensable pour tous les actes de gestion journalière de cette branche; elle signera conjointement avec Mademoiselle Marie-Laure Aflalo.

Pour toutes les autres matières, la signature de deux administrateurs sera requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte à environ 700,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé. P. Aflalo, M.-L. Aflalo, A. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2003, vol. 16CS, fol. 61, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 février 2003.

G. Lecuit.

(005796.4/795/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2003.

**JYROM S.A., Société Anonyme,
avec enseigne commerciale TAMPA TRAVEL.**

Siège social: Bereldange.
R. C. Luxembourg B 53.166.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 février 2003.

G. Lecuit.

(005797.3/795/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2003.

FINANCIERE K2 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 59.705.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

Signature.

(008587.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

SAVALMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 45.473.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 14 mai 2001

Il résulte du procès-verbal que:

- l'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels de l'exercice social clos au 31 décembre 2000;
- l'Assemblée Générale a donné décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02469. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008590.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

LA SURVEILLANCE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 55.320.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02618. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008592.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

IFP INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 89.483.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008597.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ISKENIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 90.645.

Réunion du Conseil d'Administration

L'an deux mille deux, le 21 février 2003.

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme ISKENIA S.A., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, en cours d'inscription au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 23 décembre 2002, à savoir:

- 1.- Monsieur Camille Weis, gérant de sociétés, demeurant à L-8398 Roodt-Eisch, 18, rue des Roses,
- 2.- Monsieur Armand Distave, conseil économique et fiscal, demeurant à Luxembourg,
- 3.- Monsieur Raymond Le Lourec, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg,

lesquels, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:
De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils confirment Monsieur Camille Weis, prénommé, administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société dans le cadre de cette gestion journalière.

C. Weis / A. Distave / R. Le Lourec

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00022. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008596.3/503/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

CERES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 2, parc d'Activités Syrdall.
H. R. Luxemburg B 76.083.

Im Jahre zweitausenddreie, den achten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit Amtswohnsitz zu Niederanven.

Sind erschienen:

1.- Herr Jürgen Haine, Informatiker, wohnhaft in D-Merzig, In den Quellen 12,
2.- Frau Marion Merfeld, Privatbeamtin, wohnhaft in D-Merzig, In den Quellen 12,
hier vertreten durch Herrn Jürgen Haine, vorbenannt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 8. Januar 2003,

welche nach gehöriger ne varietur Unterzeichnung gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt um mit ihr formalisiert zu werden,

- 3.- Herr Michael Neylon, Privatbeamter, wohnhaft in L-6834 Biwer, 8, An der Hiel,
- 4.- Frau Sabine Michel-Biermann, Bankkauffrau, wohnhaft in D-Merzig, Särkover Strasse 39b.

Aufgrund von zwei Anteilübertragungen unter Privatschrift, vom 23. Dezember 2002, welche gegenwärtiger Kunde, nach gehöriger ne varietur Unterzeichnung durch die Parteien und den amtierenden Notar, beigegeben bleiben um mit ihr einregistriert zu werden,

hat Herr Jürgen Haine, dreiunddreissig (33) Anteile in der Gesellschaft CERES, S.à r.l. an Herrn Michael Neylon und dreiunddreissig (33) Anteile in der Gesellschaft CERES, S.à r.l. an Frau Sabine Michel-Biermann, rückwirkend auf den 1. Januar 2003, übertragen.

Herr Jürgen Haine, alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft, nimmt die beiden vorbenannten Anteilübertragungen im Namen der Gesellschaft an, gemäss den Bestimmungen von Artikel 190 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften.

Die Vorbenannten Komparenten 1.- 4., sind somit die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung CERES, S.à r.l., mit Sitz zu L-5365 Munsbach, 2, Parc d'activités Syrdall, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg, unter der Sektion B und der Nummer 76.083, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 23. Mai 2000, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 706 vom 29. September 2000, und haben sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und folgenden Beschluss gefasst:

Erster und einziger Beschluss

Aufgrund der vorangegangenen Gesellschaftsanteilabtretung beschliessen die alleinigen Gesellschafter Artikel 6 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt dreizehntausend Euro (EUR 13.000,-) und ist eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je einhundertdreissig Euro (EUR 130,-).»

Die Geschäftsanteile werden wie folgt gezeichnet:

- | | |
|---|------------|
| 1. Herr Jürgen Haine, vorbenannt, dreiunddreissig Anteile | 33 Anteile |
| 2. Frau Marion Merfeld, vorbenannt, ein Anteil | 1 Anteil |
| 3. Herr Michael Neylon, vorbenannt, dreiunddreissig Anteile | 33 Anteile |

4. Frau Sabine Michel-Biermann, vorbenannt, dreiunddreissig Anteile 33 Anteile
 Total: einhundert Anteile 100 Anteile»

Schätzung der Kosten

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Umänderung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf siebenhundert Euro (EUR 700,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde. Aufgenommen zu Munsbach. Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Erschienenen, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Haine, M. Neylon, S. Michel-Biermann, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2003, vol. 16CS, fol. 47, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 13. Februar 2003.

P. Bettingen.

(006349.3/202/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2003.

ABDO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 90.085.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02627. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008598.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

T.D.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 65.908.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008599.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

VENICE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg/Merl, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 90.009.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 18 décembre 2002 à 10 heures

L'assemblée décide:

A. Transfert du siège social de l'adresse actuelle au 24, rue Léon Kauffman, L-1853 Luxembourg, vers le 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg/Merl.

La résolution ayant été adopté à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour la société

J.-C. Antkowiak

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008627.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

SADIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 62.948.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
HRT REVISION, S.à r.l.
R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008600.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

MECHANICAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 61.905.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
HRT REVISION, S.à r.l.
R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008601.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

BÄRFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 47.679.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 12 février 2003, que l'assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, pour des raisons qui lui sont propres, décide de démissionner la société DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, S.à r.l., 3, route d'Arlon, L-8009 Luxembourg de sa fonction de commissaire de la société.

L'assemblée donne décharge pleine et entière au commissaire démissionnaire, pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de ce jour.

Deuxième résolution

Aux effets de la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer avec effet immédiat, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Troisième résolution

L'assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, né le 8 juin 1972 à Villefrance (France), demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2003. L'assemblée nomme définitivement Monsieur Jean-Philippe Fiorucci en qualité d'administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres administrateurs, expire à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

Pour BÄRFILUX S.A.
J-P. Fiorucci
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008575.3/043/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

BÄRFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 47.679.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, le 31 janvier 2003, que le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Première et unique décision

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Maurizio Cottella (Annexe 1.) de sa fonction de président et administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, né le 8 juin 1972 à Villerupt (France) demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

En conformité avec la loi, l'assemblée générale des actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

Pour BÄRFILUX S.A.

P. Fiorucci

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008571.3/043/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ABDO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 90.471.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008602.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

SAES GETTERS INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 55.526.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Luxembourg, le 6 mars 2003, que l'assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 30 janvier 2003. L'assemblée nomme définitivement Monsieur Jean-Philippe Fiorucci en qualité d'administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres administrateurs, expire à l'assemblée générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire sont venus à échéance en date de ce jour. L'assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Paolo Della Porta, ingénieur, demeurant à Carimate (CO) Italie 13, Strada privata delle Acacie;
- Monsieur Giuseppe Rolando, administrateur de société, demeurant à Milan (Italie), 6, via Val Leventina;
- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert, en qualité de commissaire.

Le mandat du commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

SAES GETTERS INTERNATIONAL S.A.

S. Vandi / A. Belardi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008569.3/043/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

SAES GETTERS INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 55.526.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 30 janvier 2003, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique décision

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Maurizio Cottella (Annexe 1) de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statutaire à tenir en 2003.

En conformité avec la loi, l'assemblée générale des actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

SAES GETTERS INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

G. Rolando / S. Vandi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02785.– Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008567.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

TDK EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4902 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R. C. Luxembourg B 67.690.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Ide

Executive Vice-President

(008959.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

TDK EUROPE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-4902 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R. C. Luxembourg B 67.690.

Report of the Board of Directors to the Annual Meeting of shareholders of 24 June, 2002

We have the pleasure in submitting the balance sheet, the income statement and the accompanying notes for the fiscal year which ended on 31 March, 2002. At the year-end the Company had a total assets of EUR 465,638,418.

You will notice that the operations for this year show a EUR 11,668,877 loss.

We propose to the following allocation:

Profit brought forward	41,289,178
Loss for the year	- 11,668,877
	<hr/>
	29,620,301
Allocation to the legal reserve	- 12,304,025
	<hr/>
	17,316,276

After this allocation, the profit brought forward would be EUR 17,316,276 and the legal reserve would be EUR 14,478,193.

We inform you that the decrease in the value of TSE shares, based on our estimate of the future performance of this subsidiary, is temporary and therefore no value adjustment is deemed to be reflected in the annual accounts as at March 31, 2002.

We suggest that you approve the accounts as presented to you and that you vote for the discharge of the Directors and the Authorised Auditor from all liability resulting from the performance of their functions during the year ended.

H. Sawabe / T. Ide

President / Executive Vice President

M. Tame / S. Enami

Executive Vice President / Executive Director

S. Nomi

Executive Director

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008964.2/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

TDK EUROPE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-4902 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R. C. Luxembourg B 67.690.

Minutes of the ordinary shareholders meeting held in Bascharage on 24 June, 2002

Officers

The meeting was called to order at 2.00 p.m. under the chairmanship of Mr Toru Ide, Executive Vice President, residing in Bertrange.

The chairman appointed Mr Shigenao Ishiguro, Executive Director of TDK RECORDING MEDIA EUROPE S.A., residing in Bertrange, to act as secretary of the meeting.

The meeting elected as teller Mr Keisuke Igarashi, Manager of the Accounting Department of TDK RECORDING MEDIA EUROPE S.A., residing in Mamer.

Attendance of the meeting

The shareholders attending the meeting or represented by proxy are mentioned on the attached attendance list which was signed by each shareholder or proxy-holder prior to the meeting.

Agenda:

The chairman announced that the agenda of the meeting consisted of the following items:

- 1) Approval of the Report of the Directors and the Report of the Auditor for the year ended 31 March, 2002.
- 2) Approval of the Annual Accounts for the year ended 31 March, 2002.
- 3) Discharge of the Board of Directors and of the Auditor with respect of their performance of duties during the fiscal year ended 31 March, 2002.
- 4) Decision concerning the financial results, including the appropriation of a required legal reserve.
- 5) Any other business.

Resolutions

Resolved that the Report of the Board of Directors and the Report of the Auditor for the year ended 31 March, 2002 be, and hereby are, approved.

Resolved that the balance sheet, the statement of profit and loss and the accompanying notes, for the fiscal year ended 31 March 2002 be, and hereby are approved.

Resolved that the Directors and the Auditor be, and they hereby are, released for any liability resulting from the performance of their duties during the fiscal year ended 31 March, 2002.

Resolved that the loss of EUR 11,668,877 is carried forward for the next fiscal year.

Resolved that the following allocation is approved:

Profit brought forward	41,289,178
Loss for the year	- 11,668,877
	<hr/>
	29,620,301
Allocation to the legal reserve	- 12,304,025
	<hr/>
	17,316,276

After this allocation, the profit brought forward will be EUR 17,316,276 and the legal reserve will be EUR 14,478,193. There being no further business on the agenda, the meeting was adjourned at 2.35 p.m.

The secretary read the minutes of the meeting and the officers of the meeting as well as the shareholders and proxy-holders wishing to do so, affixed their signature to the minutes of the meeting.

T. Ide / S. Ishiguro / K. Igarashi

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03230. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008966.2/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

TDK EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4902 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.
R. C. Luxembourg B 67.690.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 24 juin 2002

Il résulte dudit procès-verbal que:

- L'exercice clôturé au 31 mars 2002 se termine avec une perte de EUR 11.668.877.

- L'allocation suivante a été approuvée:

Profit reporté	41.289.178
Perte de l'exercice	- 11.668.877
	<hr/>
	29.620.301
Allocation à la réserve légale	- 12.304.025
	<hr/>
	17.316.276

Suite à cette allocation, le profit reporté sera de EUR 17.316.276 et la réserve légale s'élèvera à EUR 14.478.193.

Bascharage, le 2 juillet 2002.

Pour extrait conforme

T. Ide

Président

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008968.2/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

ZERF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5698 Welfrange, 8, Saangewee.
R. C. Luxembourg B 84.399.

Extrait de résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 février 2003

Les actionnaires de la société ZERF S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, le 14 février 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- la décision de Monsieur Robert Dondlinger, indépendant, demeurant à L-8376 Kahler, 66, rue Principale est acceptée

- pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat

- la démission de Monsieur Jean-Marc Schmit, entrepreneur, demeurant à L-7481 Tuntange, 3, rue de Hollenfels est acceptée

- pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat

- la démission de Monsieur Fernand Hilbert, entrepreneur de construction, demeurant à L-8368 Hagen, 1, op der Barriaer est acceptée

- pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat

Sont nommés administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires pour une durée de six années, c'est à dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2007:

- Monsieur Jeannot Herzog, Maître plâtrier-façadier, demeurant à L-5698 Welfrange, 8, Saangewee

- Monsieur Roland Herzog, Maître plâtrier, demeurant à L-5698 Welfrange, 6, Saangewee

- Madame Stéphanie Lauer, épouse de Monsieur Jeannot Herzog, demeurant à L-5698 Welfrange, 8, Saangewee

- Monsieur Jeannot Herzog, Maître plâtrier-façadier, demeurant à L-5698 Welfrange, 8, Saangewee est nommé administrateur-délégué

La société est valablement engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué qui dispose dans tous les cas d'un droit de signature obligatoire.

Welfrange, le 14 février 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00020. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008668.3/503/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

MTT SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 43.070.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour MTT SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signature

(008605.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

MTT SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 43.070.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour MTT SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signature

(008606.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

BETAPHARM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 90.472.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008604.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

SAVO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg/Merl, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 84.870.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 18 décembre 2002 à 10 heures*

L'assemblée décide:

A. Transfert du siège social de l'adresse actuelle au 24, rue Léon Kauffman, L-1853 Luxembourg, vers le 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg/Merl.

B. D'accepter la démission de la société ELIOLUX S.A. de son mandat de commissaire aux comptes et la nomination de la société G.C.L. S.A. à ce poste.

L'assemblée générale décide de donner décharge à la société ELIOLUX S.A. pour l'exécution de son mandat.

La résolution ayant été adopté à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour la société

F. Mahiout

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008625.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ATELIER BOBINAGE GEORGES BACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4918 Bascharage, 53, rue Nicolas Meyers.
R. C. Luxembourg B 39.384.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ATELIER BOBINAGE GEORGES BACK, S.à r.l.

Signature

(008608.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ALTO STRATUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C. Luxembourg B 89.475.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02635. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008619.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

LG LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2129 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 43.530.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02586, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LG LUX S.A.

Signature

(008622.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

CARMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 62.965.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AC02506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(008650.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

CARMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 62.965.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AC02503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(008655.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

PARAWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 67.926.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PARAWOOD S.A.

Signature

(008615.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

PARAWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 67.926.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PARAWOOD S.A.

Signature

(008621.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ASTINGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 69.384.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008624.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ACQUATICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.729.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 février 2003 que:

Délibération

L'assemblée prend acte de la démission de la société FREECAP GLOBAL INC. de son mandat de commissaire aux comptes et lui accorde, par vote spécial, décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée procède à la nomination de la société ERNST & YOUNG S.A. avec siège social à Munsbach aux fonctions de commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2003.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008670.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ARTEMIS FINE ARTS

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 8.935.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Junglinster, le 17 mars 2003.

Pour la société

J. Seckler

Notaire

(008628.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

CORBEL & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg/Merl, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 85.586.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 décembre 2002 à 10 heures*

L'assemblée décide:

A. Transfert du siège social de l'adresse actuelle au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, vers le 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg/Merl.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

Pour la société

J.-P. Corbel

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008629.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

EUROGERM ALLEMAGNE BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg/Merl, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 54.533.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 18 décembre 2002 à 10 heures*

L'assemblée décide:

A. Transfert du siège social de l'adresse actuelle au 24, rue Léon Kauffman, L-1853 Luxembourg, vers le 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg/Merl.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour la société

J.-P. Girard

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008630.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

INNOVATIVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 64.576.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008648.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ETALUX IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Howald, 250, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 31.710.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2003

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2003, les actionnaires ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société ETALUX IMMOBILIERE S.A. à l'adresse suivante:

250, route de Thionville
L-2610 Howald

Ce transfert prend effet immédiatement.

Howald, le 21 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00017. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008634.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.389.

—
Notice is hereby given that the board of directors of SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY (SC-EUROPEAN REALTY), pursuant to the redemption provisions of Article 8 of its Articles of Incorporation, has decided to redeem 5,404,703 shares of the 30,026,314 total SC-EUROPEAN REALTY non-treasury shares in issue. The total number of shares of SC-EUROPEAN REALTY amounts to 63,750,000. A redemption price of \$18.50 per share has been established for an aggregate redemption amount of \$99,987,005.

The record date for the redemption were shareholders of record on February 18, 2003. Shares were redeemed on a pro rata basis; however, fractional shares were not redeemed but rounded down.

March 10, 2003.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY

L. Hamilton

Vice-President

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008646.2/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

EUROPEAN ADVISORS OF TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 45.703.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(008674.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

KARAM S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 18.203.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue extraordinairement le 17 janvier 2003 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Bernard Ewen, liquidateur, et le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

StenGest, S.à r.l., ayant son siège à Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

- L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social au 231, Val des Bons Malades à Luxembourg-Kirchberg.

Pour copie conforme

Signature

Le Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2003, réf. LSO-AB03967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009056.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

BRISCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 73.937.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(008675.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

BRISCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 73.937.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(008676.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

XYLENE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 53.156.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008651.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

MELCHEMIE GROUP B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Arnhem (Pays-Bas).
Principal Etablissement: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.943.

In the year two thousand two, on the eleventh of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Mr H.D. Melchers, companies director, Dutch citizen, residing in Arnhem, the Netherlands,

here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium, by virtue of a proxy annexed at a deed of August 23, 2002,

sole partner of MELCHEMIE GROUP B.V., S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office established in Arnhem, The Netherlands (inscription number 090542890001), and its main office and principal place of business at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (R. C. Luxembourg section B number 88.943), (the «Company») representing the total outstanding share capital of the Company.

The appearing requests the notary to act what follows:

By deed enacted on August 23, 2002 by the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1546 of October 26, 2002, the prenamed MELCHEMIE GROUP B.V., S.à r.l. has transferred its principal office (but not the registered office for Dutch corporate law purposes) and the effective place of management from the Netherlands to Luxembourg, being effective on July 20, 2001.

Pursuant to said deed, the Company has the name MELCHEMIE GROUP B.V., S.à r.l.

It results of later verifications that a material error occurred in the establishment of the Company's name, because a Dutch company's name cannot include the mention «S.à r.l.».

Consequently, without any other change to the deed, the Company's name has to be rectified, and is to be read as follows:

Art. 4. The Company will have the name MELCHEMIE GROUP B.V.

Pro fisco

Such rectification doesn't affect the pro rata fee payment exemption granted by the Luxembourg Tax Officer on August 28, 2002 on basis of Article 3 § 2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille deux, le onze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Monsieur H.D. Melchers, administrateur de sociétés, de nationalité hollandaise, demeurant à Arnhem, Pays-Bas, ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique en vertu d'une procuration annexées à un acte du 23 août 2002 reçu par le notaire soussigné,

associé unique de la société à responsabilité limitée MELCHEMIE GROUP B.V., S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social établi à Arnhem, Pays-Bas (y inscrite au registre de commerce sous le n° 090542890001) et son principal établissement au 66, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg (R. C. Luxembourg section B numéro 88.943) (la «Société») représentant l'entière du capital social de la Société.

Lequel comparant requiert le notaire d'acter ce qui suit:

Par acte en date du 23 août 2002 du ministère du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1546 du 26 octobre 2002, la société MELCHEMIE GROUP B.V., S.à r.l. prédésignée a transféré son établissement principal (et non pas le siège social aux fins du droit hollandais des sociétés) et son siège de direction effective des Pays-Bas vers le Luxembourg avec effet au 20 juillet 2001.

En vertu dudit acte, la Société a adopté la dénomination MELCHEMIE GROUP B.V., S.à r.l.

Il résulte de vérifications effectuées ultérieurement qu'une erreur matérielle a été commise parce que la dénomination d'une Société d'origine Néerlandaise ne peut pas inclure la mention «S.à r.l.».

En conséquence, sans apporter aucune autre modification à l'acte, la dénomination de la Société doit être rectifié, et avoir la teneur suivante:

Art. 4. La Société aura la dénomination MELCHEMIE GROUP B.V.

Pro fisco

Cette rectification n'affecte en rien l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport octroyée par le Releveur de l'Enregistrement le 28 août 2002 sur base de l'article 3§2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur sa demande et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2003.

J. Elvinger.

(009663.5/211/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

MELCHEMIE GROUP B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Arnhem (Pays-Bas).

Principal Etablissement: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 88.943.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(009664.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

REHOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 79.861.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
HRT REVISION, S.à r.l.
R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008658.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

NEW PHARMA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 90.469.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
HRT REVISION, S.à r.l.
R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008659.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

M.A.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 50.501.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
HRT REVISION, S.à r.l.
R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008661.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

S.C.I. LAURESSA, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier.

—
Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2003 les changements suivants sont déposés au registre de commerce:

1) Associés:

- Monsieur Georges Brimeyer, retraité, né le 29 septembre 1942 à Luxembourg, demeurant au 111, rue Pierre Krier, L-1880 Luxembourg (99 parts d'intérêt)

- Mademoiselle Vangelina Karamitre, employée privée, née le 9 décembre 1976 à Luxembourg, demeurant à L-8077 Bertrange, 287, route de Luxembourg (1 part d'intérêt)

La société se trouve engagée par la signature individuelle de Monsieur Georges Brimeyer.

2) Est nommé gérant de la société, Monsieur Georges Brimeyer, né le 29 septembre 1942 à Luxembourg, demeurant à L-1880 Luxembourg, 111, rue Pierre Krier.

3) Le siège social est transféré à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02599. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008662.3/637/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

EUROTECNICA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 71.006.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
HRT REVISION, S.à r.l.
D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02693. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(008664.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

FINEUR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 31.267.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
HRT REVISION, S.à r.l.
R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02666. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(008666.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

IMBELUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.308.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
HRT REVISION, S.à r.l.
R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02662. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(008667.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

DE WIELINGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 20.602.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 juillet 1983, acte publié au Mémorial C n° 240 du 24 septembre 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 7 mars 1984, acte publié au Mémorial C, n° 89 du 31 mars 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 14 février 1990, acte publié au Mémorial C, n° 315 du 7 septembre 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 août 1990, acte publié au Mémorial C, n° 65 du 13 février 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 1995, acte publié au Mémorial C, n° 144 du 22 mars 1996. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé le 12 avril 2000 et l'avis afférent a été publié au Mémorial C, n° 671 du 19 septembre 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2003, réf. LSO-AC01191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.
Pour DE WIELINGEN HOLDING S.A.
INTERFIDUCIAIRE
Signature

(008745.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

MP HOLDINGS, Société Anonyme.

Registered office: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 81.148.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the seventh of March, at six fifteen p.m.
Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

MINDPORT LIMITED, IBC Number 388389, a company with registered office at c/o HAVELET TRUST COMPANY (BVI) Limited, Abbott Building, P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here represented by Mr Marc Lagesse, réviseur d'entreprises, with professional address at 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on March 4, 2003.

Such proxy after signature by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company MP HOLDINGS, R.C. Luxembourg B Number 81.148, hereafter called «the Company», was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated March 20, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 895 of October 18, 2001.

- The corporate capital of the Company is presently set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), represented by three hundred and ten (310) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing party has successively become the owner of all the shares of the Company.

- The appearing party as sole shareholder and final economic beneficiary of the operation resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the share register with the relevant transfers of shares which has been immediately cancelled.

Upon these facts the notary stated that the company MP HOLDINGS was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le sept mars, à dix-huit heures quinze.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

MINDPORT LIMITED, IBC numéro 388389, une société avec siège social au c/o HAVELET TRUST COMPANY (BVI) Limited, Abbott Building, P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Monsieur Marc Lagesse, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 mars 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société MP HOLDINGS, R.C. Luxembourg B numéro 81.148, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 895 du 18 octobre 2001.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans chez FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire e registre des actions avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société MP HOLDINGS.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Lagesse, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, vol. 16CS, fol. 79, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(008752.3/230/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003 .

LOGISTIQUE ET CONDITIONNEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 83.861.

—

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008671.3/771/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GERLUX GROUP S.A. HOLDING, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

H. R. Luxemburg B 81.104.

—

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom Donnerstag, dem 13. Juni 2002, abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

1. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Martina Martin, als Vorsitzende des Verwaltungsrates, Ralf Rainer Martin und Gunter Ladirsch werden verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Das Mandat des Aufsichtskommissars der Gesellschaft,

LUXEMBOURG FUTURE LANE S.A.,

5, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

wird ebenfalls verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Unterschrift

Die Versammlung

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC02392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009079.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

HEATERS PROMOTIONS & MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 66.587.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le quatre mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

INTERFIDA REVISIONI E CONSULENZE S.A., R.C. N° CH - 524.3.002.923 - 9, une société avec siège social à Piazza del Ponte, 9, CH-6850 Mendrisio,

ici représentée par Monsieur Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Mendrisio le 12 février 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme HEATERS PROMOTIONS & MARKETING S.A., R.C. B 66 587, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 5 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 909 du 16 décembre 1998.

- Les statuts ont été modifiés par un acte du même notaire en date du 20 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 568 du 11 avril 2002.

- Le capital social est actuellement fixé à trente et un mille deux cent cinquante (31.250,-) euros, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société HEATERS PROMOTIONS & MARKETING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Muller, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2003, vol. 16CS, fol. 76, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(008762.3/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg 40.630.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 mars 2003.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(008711.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003 .

KEC LUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8287 Kehlen.

H. R. Luxemburg B 73.429.

Kompetenzzuteilung

Gemäss am 22. August 2001 seitens des Mittelstandsministeriums ausgestellter Ermächtigung No 90486/B beruht die Geschäftsfähigkeit der Firma KEC LUX, S.à r.l., Registernummer B 73.429, mit Firmensitz in L-8287 Kehlen, auf der Befähigung und der Ehrenhaftigkeit von Herrn Jensen Hans Christian.

Frau Pinto Brigitte, Büroangestellte, wohnhaft in 5, Cité am Leischemer, L-3209 Bettembourg, ist bei der Gesellschaft KEC LUX, S.à r.l., Registernummer B 73.429, mit Firmensitz in L-8287 Kehlen, gemäss Arbeitsvertrag vom 1. Mai 2002 angestellt.

Die Geschäftsleitung der Firma obliegt gemäss Gesellschafterbeschluss vom 16. Februar 2000, Herrn Jensen Hans Christian, des weiteren als «Geschäftsführer» bezeichnet.

Der Geschäftsführer hat folgendes bestimmt:

Zwecks Gewährleistung einer effizienten, wirkungsvollen und in jeglicher Hinsicht vorschriftsmässigen Abwicklung und Leitung der Geschäftstätigkeit auch in Abwesenheit des Geschäftsführers erfolgt hiermit an Frau Pinto Brigitte, des weiteren als «Leiterin» bezeichnet, die Kompetenzzuteilung.

Die Leiterin wird somit die in Artikel 2 Absatz 3 des Gesetzes des 30. Juli 2002 bezüglich der Niederlassung von Personen- und Gütertransportunternehmen erwähnte Eigenschaft einer «befugten Person» («personne autorisée») erteilt.

Insbesondere

- hat Leiterin erklärt, von den Bestimmungen des obenbenannten Gesetzes und von dessen Ausführungsbestimmungen, welche bis Dato die großherzoglichen Verordnungen des 13. August 2002 sind, Kenntnis zu haben.

- besitzt Leiterin ausführliche Kenntnis des Ablaufes der Geschäftstätigkeit der Firma.

- ist Leiterin Ansprechpartner von Drittpersonen und Behörden und vertritt in Abwesenheit des Geschäftsführers die Gesellschaft gegenüber Drittpersonen und Behörden.

- wird Leiterin anlässlich von amtlichen Überprüfungen den befugten und ausgewiesenen Amtspersonen Zutritt zu den Firmenräumlichkeiten gewähren, Erklärungen zu den im Rahmen von rechtmässigen Amtsvorgehen abzugeben, sachdienlich Rede und Antwort stehen und besagten Amtspersonen in die einer vorgeschriebenen Prüfung unterliegenden Dokumente Einblick geben.

- wird Leiterin in Abwesenheit des Geschäftsführers dessen Anweisungen entsprechend den anfallenden laufenden Geschäftshandlungen abwickeln und abzeichnen.

- wird Leiterin in Abwesenheit des Geschäftsführers Sorge tragen, dass die Geschäftsabwicklung in jeder Hinsicht vorschriftsgemäss verläuft.

Die übrigen Angestellten der Firma werden von der erfolgten Kompetenzzuteilung mittels Aushang informiert.

Also beschlossen und erteilt in Kehlen am 29. Oktober 2002, sowie in doppelter Ausführung mit Leiterin unterzeichnet.

B. Pinto / H. C. Jensen

Leiterin / Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 61, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(009032.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

ALLIANCE SANTE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 84.828.

L'an deux mille trois, le vingt-sept février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. ALLIANCE SANTE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, RCS Luxembourg B51.279,

ici représentée par Monsieur Frank Schaffner, maître en droit, avec adresse au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 31 janvier 2003;

2. Monsieur Jean-Paul Goerens, maître en droit, avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ici représenté par Monsieur Frank Schaffner, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Lesquelles procurations signées ne varietur resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants se réunissant par-devant le soussigné notaire en assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ALLIANCE SANTE INVESTMENTS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège au 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 84.828, constituée par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, prénommé, par acte du 30 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 465 du 23 mars 2002,

modifié par acte du même notaire en date du 15 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1060 du 11 juillet 2002.

La séance est ouverte à onze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Frank Schaffner, maître en droit, avec adresse au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit à l'unanimité comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

Le président constate et déclare:

- que tous les actionnaires de ALLIANCE SANTE INVESTMENTS S.A., prénommée, sont présents ou valablement représentés, tel qu'il résulte de la liste de présence signée par le notaire instrumentant, par les membres du bureau et par tous les actionnaires présents ou représentés, cette liste de présence restant annexée au présent acte, ensemble avec les procurations, pour être soumise aux formalités de l'enregistrement;
- que tous les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent comme valablement réunis et informés de l'ordre du jour, et qu'ils renoncent à toutes formalités de convocation préalable;
- que partant, la présente assemblée est valablement réunie et qu'elle peut valablement statuer sur les points de l'ordre du jour qui est libellé comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de la fin de l'exercice social du 13 décembre au 14 février et modification subséquente de l'article 25 des statuts de la Société.

2. Divers.

Le président soumet les points de l'ordre du jour à la délibération des actionnaires présents et représentés qui prennent à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

Il est décidé de changer la fin de l'exercice social du 13 décembre au 14 février, de sorte que l'exercice social commencé le 14 décembre 2002 s'est terminé le 14 février 2003 et que l'exercice social actuel ayant commencé le 15 février 2003 se terminera le 14 février 2004.

En conséquence, l'article 25 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 25.** L'année sociale commence le 15 février de chaque année pour finir le 14 février de l'année suivante.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à douze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and three, this twenty-seventh day of the month of February.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. ALLIANCE SANTE S.A., société anonyme, with registered seat at 16 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, registered under file-number RCS Luxembourg B 51.279,

for the purpose hereof represented by Mr Frank Schaffner, lawyer, with address at 22-24, boulevard Royal L-2449 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney under private signature given in Luxembourg, on January 31, 2003;

2. Mr Jean-Paul Goerens, lawyer with address at 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

for the purpose hereof represented by Mr Frank Schaffner, pre-named,

by virtue of a power of attorney under private signature given in Luxembourg on January 31, 2003.

Such powers of attorney signed ne varietur shall remain attached to the present deed for registration purposes.

Such appearing parties hold before the undersigned notary into an extraordinary shareholders meeting of ALLIANCE SANTE INVESTMENTS S.A., a joint stock company formed under Luxembourg law, with registered seat at 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 84.828, incorporated before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, pre-named, by a deed of 30th of November 2001, published in the official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association number 465 of 30th of November 2001, amended by deed of the same notary on 15th of April 2002, published in the official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1060 of 11th of July 2002.

The meeting begins at eleven forty-five a.m. with Mr Frank Schaffner, lawyer, with address at 22-24, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, being in the chair.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elects unanimously as scrutineer Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing in Mamer.

The chairman ascertains and declares:

- that all the shareholders of ALLIANCE SANTE INVESTMENTS S.A., pre-named, are present or duly represented, as it results from the attendance list signed by the undersigned notary, the members of the bureau and the shareholders present and represented, such attendance list remaining attached to the present deed, together with the powers of attorney, for registration purposes;

- that all the shareholders present and represented consider themselves as duly convened and informed about the Agenda, waiving any prior convening notice;

- that this extraordinary shareholders' meeting is thus validly constituted and that it may validly resolve upon the items on its Agenda that is worded as follows:

Agenda:

1. Change of the end of the financial year of the Company from December 13 to February 14, and subsequent amendment of article 25 of the Articles of Incorporation;
2. Miscellaneous.

The chairman is submitting the items on the Agenda to the deliberation of the present and represented shareholders who pass the following resolution by unanimous vote:

Sole resolution

It is resolved to change the end of the financial year from December 13 to February 14, so that the financial year which began on December 14, 2002 ended on February 14, 2003 and that the present financial year which began on 15 February 2003 shall end on February 14, 2004.

As a consequence Article 25 of the Articles of Incorporation of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 25.** The Company's year runs from the 15th of February of each year to the 14th of February of the following year.»

There being no further business and nobody wishing to address the meeting, the meeting was terminated at twelve.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this deed.

The deed having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us the notary, the present original deed.

Signé: F. Schaffner, R. Thill, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, vol. 138S, fol. 32, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(008771.3/230/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ALLIANCE SANTE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 84.828.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 239 du 27 février 2003 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(008769.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

MARSAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 39.761.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(008755.3/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GEVALMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 15.963.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02877, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour GEVALMO S.A., Société Anonyme Holding

G. Fasbender

Administrateur

(009072.4/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

APANAGE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.437.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02860, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour APANAGE S.A., Société Anonyme Holding

C. Speecke

Administrateur

(009062.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

APANAGE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.437.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02858, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour APANAGE S.A., Société Anonyme Holding

C. Speecke

Administrateur

(009064.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

APANAGE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.437.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02856, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour APANAGE S.A., Société Anonyme Holding

C. Speecke

Administrateur

(009063.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

CHRYSALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henry Schnadt.
R. C. Luxembourg B 39.955.

—
L'an deux mille deux, le dix-huit décembre.

Ont comparu:

Les associés de la S.à r.l., représentée par:

Madame Nicole Maeck, demeurant à L-8025 Strassen, 32, rue de l'Eglise,

agissant en qualité de gérante de la société CHRYSALL, S.à r.l., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 39.955, constituée suivant acte devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, du 26 mars 1992, publié au Mémorial C numéro 389 du 9 septembre 1992, modifié le 13 août 1993 par acte devant Maître Georges d'Huart, publié au Mémorial C numéro 596 du 15 décembre 1993.

Laquelle déclare le transfert du siège social de L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt et la modification afférente à l'article 4 des statuts.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, date qu'en tête.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2003, réf. LSO-AB00641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009120.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

SANITAIRE ART ET BAINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires «Le 2000».

R. C. Luxembourg B 77.754.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, Réf. LSO-AC03054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009043.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

AMACO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 58.628.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

Signature.

(009060.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

HELIANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 68.414.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02879, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour HELIANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

G. Birchen

Administrateur

(009073.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

AMBERES, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 39.417.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02884, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour AMBERES, Société Anonyme

G. Birchen

Administrateur

(009074.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

JADOF INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 68.417.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02887, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour JADOF INVEST S.A., Société Anonyme Holding

G. Birchen

Administrateur

(009075.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

ARDANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 45.911.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02894, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour ARDANI S.A., Société Anonyme

G. Fasbender

Administrateur

(009076.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

MONBLAN HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxemburg, 26, rue Philippe II.
H. R. Luxemburg B 79.678.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom Donnerstag, dem 13. Juni 2002, abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

1. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Egon Bentz, als Vorsitzender des Verwaltungsrates, Genadi Lewinski und Gunter Ladirsch werden verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Das Mandat des Aufsichtskommissars der Gesellschaft, Dieter Neues, wird ebenfalls verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Unterschrift

Die Versammlung

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009080.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

SOFIDER S.A. - SOCIETE FINANCIERE DES DEVELOPPEMENTS ET DES RECHERCHES, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 24.699.

Extrait de la convention de résiliation de la convention de domiciliation du 11 juillet 2002

La société SOFIDER S.A. - SOCIETE FINANCIERE DES DEVELOPPEMENTS ET DES RECHERCHES et le cabinet LINKLATERS LOESCH ont décidé de résilier la Convention de Domiciliation conclue le 3 août 2000.

Pour dépôt au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour SOFIDER S.A. - SOCIETE FINANCIERE DES DEVELOPPEMENTS ET DES RECHERCHES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009084.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

BANYON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03342, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés.	33.221,13 EUR
- Perte de l'exercice	- 142.963,51 EUR
- Report à nouveau	<u>- 109.742,38 EUR</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009765.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

ST YVETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 40.962.

Resolutions of the sole Partner of ST YVETTE, S.à r.l.

The Sole Partner of St YVETTE, S.à r.l. («the Company»), acting through the present letter, resolves to approve the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner resolves to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 2000.

Second resolution

The Sole Partner resolves to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 2001.

Third resolution

The Sole Partner resolves to allocate profits and legal reserve in accordance with Luxembourg law, as follows:

1. Year ended December 31st, 2000	USD
- Loss carried forward	3,286
Loss of the year	3,286
2. Year ended December 31st, 2001	USD
- Profit carried forward	148,658,434
Profit of the year	148,658,434

Fourth resolution

The Sole Partner resolves to discharge the Managers with respect to the accounting years ended December 31, 2000 and December 31, 2001.

Fifth resolution

The Sole Partner resolves to reappoint John F. Whitehead, Natascha R. Carpentier and VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. as Managers of the Company.

Signed in Luxembourg, the 28th day of February 2003.

ST EDOUARD, S.à r.l. VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A.

Sole Partner Manager

Represented by Signatures

N. R. Carpentier

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01835. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009099.2/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

ST EDOUARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Subscribed capital: 55,000.- USD.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 32.213.

Resolutions of the sole Partner of ST EDOUARD, S.à r.l.

The Sole Partner of ST EDOUARD, S.à r.l. («the Company»), acting through the present letter, resolves to approve the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner resolves to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 2000.

Second resolution

The Sole Partner resolves to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 2001.

Third resolution

The Sole Partner resolves to allocate profits and legal reserve in accordance with Luxembourg law, as follows:

1. Year ended December 31st, 2000	USD
- Loss carried forward	3,267
Loss of the year	3,267
2. Year ended December 31st, 2001	USD
- Profit carried forward	386,574
Profit of the year	386,574

Fourth resolution

The Sole Partner resolves to discharge the Managers with respect to the accounting years ended December 31, 2000 and December 31, 2001.

Fifth resolution

The Sole Partner resolves to reappoint John F. Whitehead, Natascha R. Carpentier and VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. as Managers of the Company.

Signed in Guernsey, the 20th day of February 2003.

HANSON ARUBA LTD N. Carpentier

Sole Partner *Director*

Represented by

J. F. Whitehead

Director

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01810. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009106.2/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

AMADEUS SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 92.099.

Conseil d'administration

Ce vendredi 6 septembre 2002, s'est réuni le conseil d'administration de la S.A. AMADEUS SERVICES, dont le siège social est établi Chaussée de Ninove 561 à B-1070 Bruxelles.

Sont présents les administrateurs suivants:

- Monsieur Cateno Avvenia;

- Monsieur Stéphane Selosse.

Le conseil d'administration a pris, à l'unanimité, la résolution suivante: il est décidé d'ouvrir une succursale de la S.A. AMADEUS SERVICES au Grand-Duché de Luxembourg et ce, avec effet immédiat.

Pour la mise en route de cette succursale, il est décidé:

- d'installer le siège social de la succursale à l'adresse suivante: 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg;

- de nommer Monsieur Cateno Avvenia, directeur commercial, demeurant à F-59147 Gondcourt, 5, rue de la Source, comme directeur de la succursale, chargé de la gestion journalière et de la représentation de la succursale;

- d'allouer un capital de fonctionnement de 2.500,- € (deux mille cinq cents euros) à la succursale;

- de fixer l'objet social de la succursale comme suit: importation, exportation et vente en gros de matériels et produits de quelque nature que ce soit.

Fait à Bruxelles, le 7 février 2002.

C. Avvenia / S. Selosse

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03778. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009135.3/0/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

IMMO MAJESTIC S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 68.851.

Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes démissionne de son mandat avec effet immédiat.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Les administrateurs ci-après désignés, Monsieur Ronald Weber, Monsieur Romain Bontemps, Monsieur Hilger, démissionnent de leur mandat avec effet immédiat.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009584.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

AXE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 59.295.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2000
tenue de manière extraordinaire le 27 février 2003 à 10.30 heures*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000;
4. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports;
2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000;
3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000;

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.30 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(009516.2/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

AXE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 59.295.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
pour l'exercice 2001 tenue à 11.40 heures le 27 février 2003*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001;
4. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports;
2. Après présentation et analyse des états financiers 2001, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2001;
3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001;

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 12 heures 10.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(009517.2/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

AXE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 59.295.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2002
tenue de manière extraordinaire à 12 heures 15 le 27 février 2003*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes;
 2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
 3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2002;
 4. Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sortants;
 5. Divers.
- Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports;
2. Après présentation et analyse des états financiers 2001, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2001;
3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001;
4. Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sortants jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 13 heures 10.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(009518.3/766/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

BLUMENFELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 76.782.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à 17.00 heures le 5 juin 2002

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

- 1.- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
- 2.- Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat.
- 3.- Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001.
- 4.- Modification de la durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.
- 5.- Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

- 1.- Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports.

2.- Après présentation et analyse des états financiers 2001, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2001 à savoir une perte de 13.968,11 EUR.

3.- L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001.

4.- L'assemblée générale informe les actionnaires que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prend fin à l'assemblée générale de chaque année et qu'ils sont rééligibles.

5.- L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 18.00 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009519.3/766/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

BLUMENFELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 76.782.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire

à 11.00 heures le 3 mars 2003

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1.- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.

2.- Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat.

3.- Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2002.

4.- Modification de la durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

5.- Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1.- Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports.

2.- Après présentation et analyse des états financiers 2002, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2002 à savoir une perte de 23.716,24 EUR.

3.- L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2002.

4.- L'assemblée générale informe les actionnaires que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prend fin à l'assemblée générale de chaque année et qu'ils sont rééligibles.

5.- L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.

Aucune autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.20 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009522.3/766/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

BLUMENFELD S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.782.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

tenue à 11.30 heures le 3 mars 2003

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

- 1.- Démission ou révocation de Madame Anique Klein, Monsieur Michel Bourkel, Monsieur Riccardo Gambarotta et Monsieur Fabrizio Gambarotta de leur mandat d'administrateur et décharge à accorder.
- 2.- Démission ou révocation CENTRA FIDES S.A. de son mandat de commissaire aux comptes et décharge à accorder.
- 3.- Constatation de transfert du siège social de la société.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

- 1.- Acceptation de la démission ou révocation de Madame Anique Klein, Monsieur Michel Bourkel, Monsieur Riccardo Gambarotta et Monsieur Fabrizio Gambarotta de leur mandat d'administrateur et octroi de la décharge pleine et entière pour l'exercice de leurs fonctions.
- 2.- Acceptation de la démission de CENTRA FIDES S.A. de son mandat de commissaire aux comptes et octroi de la décharge pleine et entière pour l'exercice de ses fonctions.
- 3.- Constatation que le siège social n'est plus établi au 8, rue Dicks, Luxembourg et qu'une nouvelle assemblée générale des actionnaires fixera le nouveau siège avec publication au registre de commerce endéans 48 heures.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, la Présidente déclare l'assemblée générale extraordinaire close à 11.45 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009539.3/766/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

C.C. ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 66.107.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires tenue à 8.00 heures le 3 juin 2002*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001;
4. Confirmation des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2002.
5. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports;
2. Après présentation et analyse des états financiers 2001, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2001, à savoir une perte de 7.028,17 EUR;
3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001;
4. L'assemblée générale confirme les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice social 2002.
5. L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 9.30 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(009541.3/766/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

CHEVERT PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 65.832.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 10.00 heures le 8 mars 2001

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du gérant de la société;
- 2- Présentation des états financiers et annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
- 3- Quitus à accorder au gérant de la société pour l'exercice de ses fonctions pendant l'exercice social 2000;
- 4- Continuation de l'activité de la société;
- 5- Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

- 1- Après lecture du rapport de gestion du gérant de la société, l'assemblée approuve ce rapport;
- 2- Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000, à savoir une perte de 218.520,89 EUR;
- 3- L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au gérant de la société pour l'exercice de ses fonctions pendant l'exercice social 2000;
- 4- De continuer l'activité de la société.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.00.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009543.2/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

CHEVERT PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 65.832.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 10.00 heures le 2 décembre 2002

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du gérant de la société;
- 2- Présentation des états financiers et annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
- 3- Quitus à accorder au gérant de la société pour l'exercice de ses fonctions pendant l'exercice social 2001;
- 4- Continuation de l'activité de la société;
- 5- Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

- 1- Après lecture du rapport de gestion du gérant de la société, l'assemblée approuve ce rapport;
- 2- Après présentation et analyse des états financiers 2001, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2001, à savoir une perte de 469.395,51 EUR;
- 3- L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au gérant de la société pour l'exercice de ses fonctions pendant l'exercice social 2001;
- 4- De continuer l'activité de la société.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.00 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01868. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009542.2/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

CONCORDIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 53.059.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire à 14.00 heures le 12 novembre 2002

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes;
 - 2- Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
 - 3- Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001;
 - 4- Confirmation des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2001;
 - 5- Divers.
- Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

- 1- Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports;
 - 2- Après présentation et analyse des états financiers 2001, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2001, à savoir une perte de 2.011,19 €;
 - 3- L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001;
 - 4- L'assemblée générale confirme les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice social 2001.
 - 5- L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.
- Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 14.50 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009546.3/766/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

CAPON PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 9, boulevard Dr Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 70.956.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés tenue à 10.00 heures le 8 juin 2000

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du gérant de la société;
 2. Présentation des états financiers et annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 1999 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
 3. Quitus à accorder au gérant de la société pour l'exercice de ses fonctions pendant l'exercice social 1999;
 4. Continuation de l'activité de la société;
 5. Divers.
- Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport du gérant de la société, l'assemblée approuve ce rapport;
2. Après présentation et analyse des états financiers 1999, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 1999, à savoir une perte de 22.027,25 EUR.
3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au gérant de la société pour l'exercice de ses fonctions pendant l'exercice social 1999;
4. L'assemblée générale décide de continuer l'activité de la société.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.00 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(009536.2/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

CAPON PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 9, boulevard Dr Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 70.956.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Associés tenue à 10.00 heures le 8 juin 2001*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du gérant de la société;
2. Présentation des états financiers et annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
3. Quitus à accorder au gérant de la société pour l'exercice de ses fonctions pendant l'exercice social 2000;
4. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du gérant de la société, l'assemblée approuve ce rapport.
2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000, à savoir une perte de 13.594,80 EUR.
3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au gérant de la société pour l'exercice de ses fonctions pendant l'exercice social 2000;
4. L'assemblée générale décide de continuer l'activité de la société.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.00 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(009540.2/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

EUROPEAN COMMERCIAL INDUSTRIAL COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8025 Strassen, 32, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 29.324.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2003, Réf. LSO-AB00320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Signature.

(009116.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

CLOISTER S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 48.822.

—
Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes démissionne de son mandat avec effet immédiat.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009565.3/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

MARIENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 91.795.

L'an deux mille trois, le vingt-six février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARIENBERG S.A, une société anonyme avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce de Luxembourg, constituée par acte notarié reçu par le notaire instrumentant le 24 décembre 2002, non encore publié au Mémorial C.

La séance est présidée par Monsieur Ferruccio Di Lenardo, conseiller commercial, demeurant à Dosson Di Casier (Italie).

Le Président désigne comme secrétaire Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Maître Catherine Graff, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

II. Qu'il appert de ladite liste de présence que toutes les actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. L'assemblée peut dès lors décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision d'augmenter le capital souscrit de la société à concurrence d'un montant de 6.969.000,- EUR (six millions neuf cent soixante-neuf mille euros) pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) à 7.000.000,- EUR (sept millions d'euros) souscrit et libéré par un apport en nature, par la création et l'émission de 69.690 (soixante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix) nouvelles actions de 100,- EUR (cent euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. En conséquence, décision de modifier l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts de la société.

3. Acceptation de la démission de deux administrateurs et nomination de deux nouveaux administrateurs avec détermination de la durée de leur mandat.

4. Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, le Président expose les motifs qui ont amené le conseil d'administration à soumettre les propositions mentionnées à l'ordre du jour au vote des actionnaires.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée générale décide d'augmenter le capital souscrit de la société à concurrence d'un montant de 6.969.000,- EUR (six million neuf cent soixante-neuf mille euros) pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) à 7.000.000,-EUR (sept millions d'euros) par la création et l'émission de 69.690 (soixante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix) nouvelles actions d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Les 69.690 (soixante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix) nouvelles actions sont souscrites par les actuels actionnaires comme suit:

- Par Mr Marco De Eccher, demeurant à Udine (Italie), représenté aux fins des présentes par Monsieur Ferruccio Di Lenardo, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, le 7 février 2003 à Udine:
trente-quatre mille huit cent quarante-cinq actions 34.845

- Par Mr Claudio De Eccher, demeurant à Udine (Italie), représenté aux fins des présentes par Monsieur Ferruccio Di Lenardo, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, le 7 février 2003 à Udine:
trente-quatre mille huit cent quarante-cinq actions 34.845

Toutes les actions souscrites comme indiqué ci-dessus ont été intégralement libérées par un apport en nature consistant en 8.000.000 (huit millions) d'actions ordinaires de la société de droit italien RIZZANI DE ECCHER SpA, avec siège social à Pozzuolo del Friuli (Udine Italie) résultant des certificats 1 à 4 pour M. Marco De Eccher et des certificats 5 à 8 pour M. Claudio De Eccher.

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, lesdits apports représentant 80% des actions émises par RIZZANI DE ECCHER SpA ont fait l'objet d'un rapport du réviseur d'entreprises, Monsieur Jean-Marie Boden, demeurant à Luxembourg, en date du 12 février 2003, lequel restera annexé aux présentes, dont les conclusions ont la teneur suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des apports qui correspondent au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

En considération des souscriptions et des paiements ci-dessus effectués par les souscripteurs, 34.845 (trente-quatre mille huit cent quarante-cinq) actions nouvelles d'une valeur nominale de 100,- euros chacune et entièrement libérées sont émises par la société et attribuées à Mr Marco De Eccher, et 34.845 (trente-quatre mille huit cent quarante-cinq) actions nouvelles d'une valeur nominale de 100,- euros chacune et entièrement libérées sont émises par la société et attribuées à Mr Claudio De Eccher.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en conformité avec la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à sept millions d'euros (7.000.000,- EUR) représenté par soixante-dix mille (70.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

Troisième résolution

L'assemblée générale accepte la démission des administrateurs Marianne Goebel, née à Wiltz le 16 mai 1964, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle; et de Philippe Morales, né à Savigny-sur-Orge le 3 février 1968, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

Elle décide de nommer en leur remplacement:

- Madame Marina Bonazza, entrepreneur, née à Breguzzo (Italie) le 10 mars 1923, demeurant à Udine (Italie), Via della Prefettura, 25

- Monsieur Riccardo Biaggi, consultant, né à Lugano (Suisse), le 7 février 1965, demeurant à Breganzona (Suisse), Via Prevagno 2.

Le mandat des nouveaux administrateurs sera de un an et expirera à la date de l'assemblée générale des actionnaires devant être tenue en 2004.

Déclarations

Par l'intermédiaire de leur mandataire Messieurs Marco De Eccher et Claudio De Eccher déclarent que l'apport de leurs participations respectives dans le capital de la société RIZZANI DE ECCHER SpA en libération de l'augmentation de capital de MARIENBERG S.A. telle que délibérée ci-dessus constitue un échange de participations réalisé également en conformité avec la loi italienne et, en particulier, dans le respect des conditions et modalités établies par le législateur italien par l'adoption du décret législatif numéro 544 du 30 décembre 1992 («Decreto Legislativo 30 dicembre 1992 n. 544»).

La société MARIENBERG S.A. détenant dès lors plus de 65% du capital émis de RIZZANI DE ECCHER SpA, il est demandé pour ce qui concerne l'augmentation de capital par apport en nature, application des dispositions de l'article 4-2 de la loi modifiée du 29 décembre 1971 prévoyant l'exonération du droit d'apport.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est approximativement estimé à la somme de quatre mille (4.000) euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous avec Nous, notaire, signé le présent acte.

Signé: F. Di Lenardo, M. Goebel, C. Graff, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, vol. 16CS, fol. 77, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

J. Elvinger.

(009650.5/211/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

MARIENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 91.795.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 21 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(009651.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.